**Projet "Mieux comprendre les faits religieux pour mieux vivre ensemble"**

**2012-2013**

Classes concernées : T bac pro Tapisserie (23 élèves) et 1ère bac pro Commerce (29 élèves)

Responsables du projet : Mme Bienvenu, Mme Cambot et M Doublier

Objectifs pédagogiques :

- Amener les élèves à une réflexion sur ce qui les unit et non sur ce qui les divise - à la fois en tant qu'hommes et en tant que citoyens, ce qui constitue le socle commun des valeurs de notre société ;

- Développer le dialogue, l'échange, la compréhension en travaillant autour de la dénonciation des clichés et des préjugés autour des faits religieux, et donc contre la méconnaissance de l'autre, afin de valoriser le vivre ensemble ;

- Initiation des élèves de LP à la philosophie.

Descriptif SUCCINCT et déroulement du projet :

Le projet implique deux classes et quatre enseignants (3 du LP Bougainville et 1 du lycée Nicolas Appert, M Guigot, professeur de Philosophie). De fait, le projet est mené collectivement mais vus les singularités des deux classes impliquées dans celui-ci, deux "sous-projets" consolident l'ensemble. Ainsi, le projet contient des temps communs mais aussi des temps et des travaux particuliers aux deux classes.

- Calendrier prévisionnel :

* Novembre - Décembre - Janvier : Travail dans les classes afin de baliser et de préparer les élèves au projet (*nb : stage T Bac pro Tapisserie en décembre, 1ère bac pro commerce en janvier* ) ;
* Le jeudi 10 janvier : visite mosquée TBac Pro Tapisserie, puis cathédrale de Nantes et synagogue de Nantes (mois de janvier / février);
* Février : Intervention de M Guigot dans les deux classes autour d'une approche philosophique de la question religieuse ;
* 11 ou 12 Février : Conférence commune avec le lycée Jean Perrin réalisée par Mme Van Den Kerchove, chercheur à l'IESR (Institut Européen en Sciences de Religions) organisme rattaché à l'Ecole pratique des hautes études de Paris. (*lieu de la conférence à déterminer : Ampithéâtre du lycée Jean Perrin*) ;
* 17 au 23 février : parcours et prolongement pédagogique autour du dialogue inter-religieux dans le sud de l'Espagne entre Cordoue, Séville et Grenade ;
* 21 Mars : Visite préparatoire d'une journée de l'Abbaye de Fontevraud et du musée du château d'Angers (notamment la tapisserie de l'apocalypse) ;
* Mars-Avril : intervention d'un comédien du théâtre AMOK pour travailler sur la prise de parole et la lecture au théâtre en demi-groupe avec les 1ère bac pro commerce ;
* 10-11 avril : restitution des productions élèves (avec l'ensemble des établissements de l'académie impliqués dans le projet) à l'Abbaye de Fontevraud.

Réalisations et "productions" des élèves :

- 1ère bac pro Commerce : Lecture théâtralisée à trois ou quatre voix en plusieurs langues (langues familiales des élèves) avec vidéoprojection des traductions correspondantes aux textes lus par les élèves. Les textes lus seront, soit des textes religieux et d'écrivains de différents pays.

- T bac pro Tapisserie :

Réalisation d'une structure architecturale et d'une performance autour du dialogue entre les trois religieux en lien avec les textes lus par les élèves de 1ère bac pro.

Perspectives :

- Mises en ligne sur le site du lycée et sur le site académique des productions élèves (enregistrements audio et/ou vidéos pour les 1ère Commerce) ;

- Présentation des travaux élèves et de ma performance de élèves de T Bac Pro Tapisserie au sein de l'établissement afin de pérenniser ce projet au sein de l'établissement ;

- Présentation de travaux photographiques réalisés lors du Voyage en Espagne.

Volet financier :

- Coût intervenants extérieurs : M Guigot (HSE à voir avec le Rectorat) et Comédien (à voir entre l'établissement, le rectorat et la région);

- Journée à Fontevraud et à Angers (pour l'établissement : transport et visite musée Angers ;

- 2 journées de restitutions du 10 et 11 avril à Fontevraud (pour l'établissement, une "petite" partie du transport uniquement, le reste ainsi que l'hébergement sont pris en charge par le Conseil Régional);

- Voyage en Espagne : coût par élève : 380 euros (200 euros pour l'établissement, 180 pour les familles)